

Membre des réseaux Réserve de biosphère (Unesco) Géoparc mondial Unesco Charte européenne du tourisme durable (Europarc)

Une autre vie s'invente ici

Délibération **2018 CS 03** du Comité Syndical du Parc naturel régional du Luberon

<u>Objet</u>: PLATEFORME DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE – AVENANT À LA CONVENTION CONSTITUTIVE D'UN GROUPEMENT DE COMMANDE ENTRE L'ASSOCIATION ALTE ET LE PARC NATUREL RÉGIONAL DU LUBERON

L'an deux mille dix-huit et le 9 janvier à 14h, les membres du Comité syndical du Parc naturel régional du Luberon convoqués le 3 janvier, se sont réunis à la Maison du Parc à Apt sous la présidence de Dominique SANTONI.

Le quorum était atteint avec 50 présents (39) ou représentés (11) pour 48 requis.

Etaient présents :

Mesdames Geneviève JEAN, Valérie DELONNETTE, Anne-Cécile REUS, Nadine SARTO-BARANCOURT, Marie-Thérèse CARMAGNOLE, Claire ARAGONES, Jacqueline COMBE, Anne-Marie CHEYREZY, Yolande PRIMO, Sabine GATIN, Michelle WOLFF, Gisèle MAGNE, Catherine SERRA, Dominique SANTONI, Noëlle TRINQUIER, Roselyne GIAI-GIANETTI, Nathalie CZIMER-SYLVESTRE

Messieurs Mickaël CAVALIER, Roland PETIET, Gino MORELLO, André BERGER, Didier PERELLO, Christian AUTARD, Alessandro POZZO, Michel RUFFINATI, Jacques DECUIGNIERES, Jean-Pierre LEROUX, Serge VANNEYRE, Claude BADOC, Alain CAHOUR, André BOUFFIER, Alain DEILLE, Max FAYET, Bernard FRAYSSINET, Pierre BENAS, Philippe BRESSANGE, Jean-Pierre BOYER, Daniel LECORNEC, Jean-Pierre PEYRON

Avaient donné pouvoir :

Mesdames

Gaëlle LETTERON à Nadine SARTO-BARANCOURT Laurence DE LUZE à Geneviève JEAN Marie-Elisabeth CHRISOSTOME à André BERGER Christiane NAJI à Michel RUFFINATI Stéphanie NEGREL à Christian AUTARD Elisabeth AMOROS à Dominique SANTONI Jacqueline BOUYAC à Stéphane SAUVAGEON

Messieurs

Pierre POURCIN à André BOUFFIER Arnaud BOUTET à Valérie DELONNETTE Jean-Daniel DUVAL à Jacqueline COMBE Joël RAYMOND à Jean-Daniel DUVAL Jean-François LOVISOLO à Noëlle TRINQUIER

Etaient excusés

Mesdames Paule DAPRES, Suzanne BOUCHET, Danielle BRUN Messieurs Félix BOREL, Richard KITAEFF, Philippe DAUMAS, Julien AUBERT

Parc naturel régional du Luberon • 60 place Jean-Jaurès • BP 122 • 84404 Apt Cedex Tél : 04 90 04 42 00 • contact@parcduluberon.fr • 🖬 • www.parcduluberon.fr



Alpilles, Ardennes, Armorique, Avesnois, Ballons des Vosges, Baronnies Provençales, Boucles de la Seine Normande, Brenne, Brière, Camargue, Caps et Marais d'Opale, Causses du Quercy, Chartreuse, Corse, Forêt d'Orient, Gâtinais français, Golfe du Morbihan, Grands Causses, Guyane, Haut-Jura, Haut-Languedoc, Haute-Vallée de Chevreuse, Landes de Gascogne, Livradois-Forez, Loire Anjou Touraine, Luberon, Marais du Cotentin et du Bessin, Marais Poitevin, Martinique, Massif des Bauges, Millevaches en Limousin, Montagne de Reims, Monts d'Ardèche, Morvan, Narbonnaise en Méditerranée, Normandie-Maine, Olse-Pays de France, Périgord Limousin, Pilat, Préalpes d'Azur, Pyrénées Arlégeoises, Pyrénées Catalanes, Queyras, Scarpe-Escaut, Vercors, Verdon, Vexin Français, Volcans d'Auvergne, Vosges du Nord

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la charte du Parc naturel régional du Luberon adoptée par décret ministériel le 20 mai 2009 et notamment ses objectifs Objectif A.3.2, Objectif B.2.1, Objectif B.2.11;

Vu la loi sur la transition énergétique et la croissance verte

Vu la délibération 2015CS53 du 25 juin 2015;

Vu la délibération 2016BS17 du 31 mars 2016 pour la création d'une plateforme de rénovation énergétique ;

Vu la délibération 2017BS67 du 3 octobre 2017 pour la constitution d'un groupement de commande entre l'association ALTE et le Parc naturel régional du Luberon

Considérant l'intérêt du territoire d'élever le niveau de performance énergétique de l'habitat ancien tout en préservant la valeur patrimoniale de cet habitat, dans l'objectif d'un territoire à énergie positive ;

Considérant la convention constitutive d'un groupement de commande entre le Parc naturel régional du Luberon et l'association ALTE ;

Considérant l'avenant à ce groupement de commande en vue de créer un site Internet commun PNRL/ALTE ;

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, à l'unanimité avec une abstention :

- **APPROUVE** les termes de l'avenant au groupement de commande entre l'association ALTE et le PARC NATUREL REGIONAL DU LUBERON,
- **AUTORISE** Madame la Présidente à le signer ainsi que tout document nécessaire à sa bonne mise en œuvre.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

La Présidente,

60, Place Jean Jaurès B.P. 122

Dom ique SANTONI

Nombre d'annexe(s) jointe(s) : 1

avenant